

DOSSIER DE PRESSE

18 JANVIER 2007

LES NOUVEAUX  
ENJEUX DE LA SERL  
2007 - 2010

## LA SERL : AMENAGEUR DEPUIS 50 ANS

### L'aménagement, secteur traditionnel de la SERL

L'aménagement urbain est le secteur traditionnel d'intervention de la SERL. Sa vocation principale est d'assister les collectivités locales dans les différentes phases d'un projet : définition des enjeux, des objectifs et des outils à mettre en œuvre ; réalisation des projets, et gestion d'équipement ou de site.

Depuis sa création en 1957, la SERL est associée aux grands projets urbains de l'agglomération de Lyon. Ce métier d'aménageur nécessite une parfaite maîtrise des outils d'aménagement et des savoir-faire pluridisciplinaires.

Les différentes missions conduites par la SERL l'ont amenée à se spécialiser dans l'intervention sur des contextes urbains très variés de l'habitat ou du développement économique. De la création de quartier au renouvellement urbain en passant par la recomposition urbaine, la SERL a su adapter son savoir faire à l'évolution des enjeux stratégiques de la ville par la maîtrise des montages opérationnels ad hoc (ZAC, lotissement, Restauration Immobilière, Résorption d'Habitat Insalubre, OPAH-PST...).

### Des compétences à tous les stades du processus opérationnel

Ces interventions au fil du temps dans le domaine de l'aménagement urbain pour des opérations complexes, ont amené la SERL à développer des compétences à tous les stades du processus pré-opérationnel et opérationnel de l'aménagement urbain, avec une grande pluridisciplinarité des ressources internes (ingénieurs, urbanistes, architectes, sociologues, économistes, experts en immobilier, en commercialisation et en communication, experts fonciers, juridiques, financiers,...).

Par ailleurs, du fait de sa présence dans la durée auprès des collectivités, la SERL a acquis une parfaite connaissance tant des entités administratives donneurs d'ouvrage (Communauté Urbaine de Lyon, Conseil Général, Conseil Régional, Communes, Sytral...), que des partenaires institutionnels (Préfecture, DDE...), financiers (CDC, banques...), et des réseaux d'acteurs de terrain (associations locales, artisans, habitants, administrateurs de biens...).

### Replacer l'homme au centre des préoccupations

L'intervention de la SERL dans les opérations d'aménagement urbain est menée en parallèle des projets sociaux, scolaires et économiques. Le projet du GPV Lyon La Duchère illustre parfaitement cette préoccupation.

Le dialogue, l'information et la communication avec les acteurs institutionnels, les opérateurs de chantiers, les habitants sont permanents, afin de définir des solutions de conduite de chantiers qui perturbent moins la vie de quartier et assurent la sécurité des habitants.

A la Duchère, nous avons créé un « OPC » (Ordonnancement, pilotage et Coordination) pour gérer l'ensemble des chantiers et coordonner les opérateurs.

La SERL respecte les habitants et est attentive aux attentes des citoyens en matière d'esthétique architecturale, paysagère et de qualité de vie.

### Les modes d'intervention de la SERL

**Le statut de société d'économie mixte de la SERL lui permet d'intervenir dans différents cadres :**

- La prestation de services via des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (marché d'étude).
- La concession pour des interventions d'ensemble (études, animation, maîtrise foncière, réalisation de travaux, commercialisation...).
- Le mandat de travaux ou d'études.

## 2006 : la SERL en chiffres

### L'activité de la SERL en 2006

Les paiements d'investissements (Chiffre d'Opérations) sur les projets, suivis pour les comptes de ses clients représentent **108 M€** et sont en hausse de 8 % par rapport à 2005.

Ils se décomposent :

- par clients : 56 M€ pour le compte du Grand Lyon et 21 M€ pour le compte du Conseil Régional,
- par natures juridiques : 52 M€ au titre des projets en concession et le reste en mandats,
- par métiers : 42 M€ au titre des projets d'équipement publics, 27 M€ d'aménagement urbain et 13 M€ de renouvellement urbain.

L'encaissement de recettes sur les projets s'évalue à **104 M€**

Les données ci-dessus sont notamment matérialisées par :

- 103 actes d'acquisitions signés pour **24 M€** et **46 hectares** achetés,
- 66 actes de ventes signés pour **24 M€** (21 Hectares) et **121 000m<sup>2</sup> de SHON** vendues
- 283 marchés notifiés pour **68 M€**

### Résultats de la SERL en 2006

#### **EXPLOITATION**

L'activité importante de l'année a permis de dégager des produits d'exploitation de **9.4M€** en hausse de 12 % sur 2005 avec une variation similaire en charge soit **8.8 M€**. Après affectation des résultats financiers et exceptionnels, le résultat avant IS et Intéressement du personnel est estimé à 500 K€ pour 466 K€ en 2005.

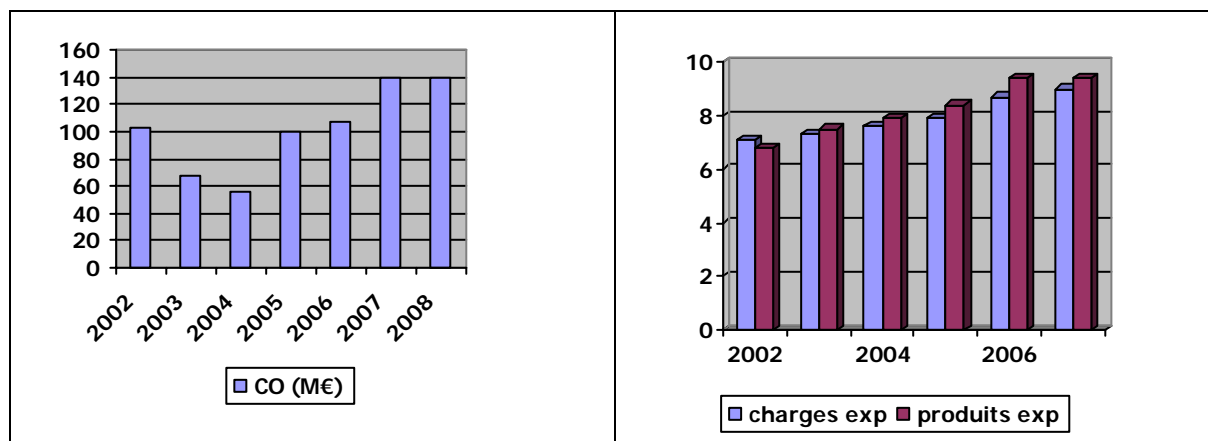
#### **BILAN**

Les comptes 2006 devraient faire ressortir des capitaux propres de l'ordre de 9 M€ finançant des immobilisations pour environ 4 M€, soit un fond de roulement de 5 M€.

### Perspectives 2007

L'année 2007 s'inscrit dans la même dynamique que celle constatée les années précédentes avec le plein rendement des projets phares du carnet de commande. C'est pourquoi, les réalisations pourraient atteindre des records historiques avec :

- un chiffre d'investissement autour de 140 M€ (+27%)
- un chiffre d'affaire opérationnel attendu équivalent à celui 2006 : 9.4 M€



## LES EVOLUTIONS DE LA SERL

### Un marché concurrentiel

La SERL va devoir faire face à l'exigence et à l'évolution de la demande de ses clients dans un environnement concurrentiel de plus en plus affirmé.

Les nouvelles directives européennes soumettent les SEM à la mise en concurrence avec le secteur privé, à la prise de risques opérationnels et financiers et à une évolution de leur structure.

Pour faire face à ce nouvel environnement, la SERL doit poursuivre l'évolution de ses méthodes, de ses outils et de sa culture.

L'atout de la SERL sur ce marché concurrentiel, se traduit et se traduira par le professionnalisme des méthodes engagées et sa capacité à comprendre les besoins des organismes institutionnels.

L'aménagement ne peut se faire sans concertation de quartier et sans réflexion sur les impacts environnementaux, méthodes placées sous le signe de l'aménagement durable.

### Le Système de Management Environnemental développé par la SERL

La SERL intègre dans ses opérations un souci constant de recherche d'économies d'énergie, de mise en œuvre de techniques d'éco-construction et de traitement des déchets et prend en compte l'apparition de nouveaux impératifs que génèrent le développement durable et l'exigence de Haute Qualité Environnementale.

Dans le cadre de la réalisation des projets d'aménagements (ZAC), la SERL intègre au minimum, les exigences définies par le référentiel du Grand Lyon pour les projets immobiliers « Habitat Durable ».

Pour ce faire, la SERL a développé son propre mode opératoire qui reprend les approches habituelles de conception dans le bâtiment et les 14 cibles de l'Association HQE®.

Ce mode opératoire se décompose en 5 thèmes qui se veulent transversaux et multicritères :

- Thème 1 : La relation du bâtiment avec son environnement immédiat,
- Thème 2 : Les matériaux et procédés de construction,
- Thème 3 : Les systèmes techniques « énergie et eau »,
- Thème 4 : Le renfort du confort dans l'architecture,
- Thème 5 : La prévention des pollutions, des risques et des nuisances.


Afin de maîtriser la qualité environnementale de projets immobiliers, la SERL s'est dotée d'un Système de Management Environnemental (SME).

La mise en œuvre de cette gestion de projet permet à la SERL de suivre et d'adapter le déroulement d'une démarche de qualité environnementale, et d'en mesurer l'efficacité tout au long du déroulement d'une opération immobilière.

Le SME se caractérise notamment par la tenue d'un tableau de bord spécifiquement dédié au suivi HQE des projets. Il permet d'une part de synthétiser les enjeux du projet, les approches souhaitées par l'aménageur et les exigences qualitatives et quantitatives associées, et d'autre part de consigner les réponses de la maîtrise d'œuvre à chacune des étapes.

L'utilisation de cet outil s'inscrit bien dans un processus itératif de conception, qui par un jeu de « va et vient » entre les différents acteurs à chacune des étapes du projet, permet une optimisation des efforts fournis par chacun des acteurs.

La SERL associe également l'**Agence Locale de l'Energie de l'Agglomération Lyonnaise** à la mise en place de cette démarche de qualité environnementale.



Aussi, cet outil assure un suivi du processus opérationnel afin de s'assurer que les objectifs soient maintenus et respectés tout au long de l'élaboration du projet.

Les résultats obtenus pourront faire l'objet d'une communication sur les nouvelles pratiques de production et mettent en avant la capacité de la SERL à développer, et faire développer, des projets de qualité au travers de leurs préoccupations environnementales. L'expérience acquise permettra également de faire vivre cet outil par une amélioration continue de son contenu et de sa forme, qui par sa flexibilité devra s'adapter à tout type de projet.

## **LA SERL : ORGANISATION ET PROJETS**

### **Les services**

Bâtir, partager, respecter, replacer l'homme au centre des préoccupations et des projets, telles sont les exigences qui guident chacune des 150 opérations vivantes menées aujourd'hui par les 3 départements de la SERL.

#### **Aménagement - Habitat - Activités**

La SERL remplit un rôle de maître d'ouvrage pour faire naître et grandir les projets : pilotage des études, acquisition des terrains, libération des sols, réalisation des infrastructures, commercialisation des terrains ou des locaux, construction des centres d'affaires, des pépinières d'entreprises, de villages d'entreprises...

#### **Renouvellement urbain - Quartiers existants**

Pour les opérations liées à la politique de la ville, la SERL est l'ensemblier qui gère la cohérence du projet, en partenariat avec les acteurs du renouvellement urbain.

La SERL intervient dans la requalification des espaces publics. Dans les quartiers anciens, elle met en œuvre les procédures traditionnelles de réhabilitation du patrimoine bâti : opérations programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), résorption du patrimoine insalubre (RHI), revitalisation économique des rez-de-chaussée...

Pour toutes ces actions, les équipes de la SERL prennent en compte dans le dialogue et la concertation, les attentes des citoyens en matière d'esthétique architecturale, paysagère et de qualité de vie.

#### **Superstructures – Equipements publics – Grands Projets**

Avec un savoir faire enrichi par des années d'expériences, la SERL pilote la construction d'établissements publics d'enseignement, d'équipements sportifs, culturels et administratifs. Ce département est également présent sur le terrain de la construction de locaux destinés au développement économique (pépinières d'entreprises).

### **La Direction**

Au cours du Conseil d'Administration du 27 novembre dernier, Jean-Luc da PASSANO, Président de la SERL, a proposé aux administrateurs la désignation de Monsieur Eric BRASSART, comme nouveau directeur général, en remplacement de François VIDAL, qui a fait valoir ses droits à la retraite.



## AMENAGEMENT – HABITAT – ACTIVITES

### Le Parc Technologique de Lyon – Saint Priest



Le Parc Technologique de Lyon accueille sur près de 140 Ha des entreprises à haute valeur ajoutée dans des filières aussi pointues que la biotechnologie, les sciences de l'environnement ou l'informatique.

LE Parc Technologique offre une grande souplesse d'implantation, permettant aux entreprises de développer leur propre projet immobilier ou de s'installer en location.

### Lyon Techsud - Gerland



**Lyon Techsud** sur la ZAC Porte Ampère s'inscrit dans le projet de développement du pôle économique et urbain de Lyon Gerland, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement, le long du boulevard scientifique Tony Garnier et à proximité du boulevard périphérique Laurent Bonnevey.

**Lyon Techsud couvre une superficie d'environ 19 hectares dont 14 hectares sont cessibles à la vente.**

Ce parc d'affaires a pour vocation principale d'accueillir des entreprises de pointe en biotechnologie, technologies avancées, dans le secteur tertiaire, et des laboratoires de recherche et de production.

### ZAC Fraternité - Décines

La ZAC Fraternité couvre une superficie d'environ 4 hectares, compris entre l'avenue Jean Jaurès, la rue de la Fraternité et la ligne du futur tramway LEA.

Le programme à développer porte sur 30 000 m<sup>2</sup> shon (4 îlots) dont 8000 m<sup>2</sup> de commerces et activités en rez-de-chaussée (tertiaire et services).



### ZAC du Bon Lait - Gerland



La ZAC couvre une superficie d'environ 8 hectares, entre les rues Jean Jaurès, Clément Marot, André Bollier et Félix Brun, à proximité de la station de métro Jean Jaurès.

Le programme prévoit à terme la construction de :

- 900 logements (80 900 m<sup>2</sup> shon) dont 20 % de logement social
- 5 500 à 6 000 m<sup>2</sup> shon de commerces et de services

Des espaces publics seront aménagés : voiries, place, aires de jeux, jardins cultivés..., ainsi que des équipements publics (gymnase et équipement petite enfance).

## RENOUVELLEMENT URBAIN - QUARTIERS EXISTANTS

### ZAC de la Duchère – Lyon 9<sup>ème</sup>



Le projet urbain de la Duchère s'est construit autour d'une démarche globale allant de l'habitant à la géographie. La restructuration du quartier s'effectue en organisant son désenclavement physique, en diversifiant l'offre d'habitat, en créant une nouvelle centralité et en proposant une offre attractive d'équipements publics.

La rénovation urbaine du quartier de La Duchère participe à une démarche d'agglomération visant la recherche d'un équilibre en matière d'habitat et de qualité de vie.

### Pôle Numérique de Lyon – Lyon 9<sup>ème</sup>

A proximité du centre de Lyon et en bordure de Saône, le quartier de Vaise accueille le Pôle Numérique de Lyon qui s'étend sur plus de 20 hectares.

Destiné à accueillir des entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication et dans le domaine des loisirs numériques, le Pôle Numérique de Lyon affirme également sa mixité par la construction de logements neufs et de services de proximité.



### ZAC du Centre Ville – Vaulx-en-Velin



Construit dans les années 70, le centre ville atteint son apogée dans les années 80 avec l'implantation du premier IKEA France. Il fut marqué par un déclin rapide au début des années 90.

Dès 1993, une réflexion engagée sur le Centre Ville de Vaulx-en-Velin donne naissance à **l'un des premiers projets de renouvellement urbain** dont la réussite fait aujourd'hui son exemplarité.

L'opération d'aménagement a permis la recomposition urbaine complète du Centre Ville : construction de 500 logements dont 26% en accession à la propriété, de 11000 m<sup>2</sup> de bureaux et services, d'un centre commercial sur rue de 9000 m<sup>2</sup>, et ce autour d'équipements publics de qualité (espaces publics, écoles supérieures, structures culturelles.)

**27 commerces** (hygiène/santé/beauté, alimentaire, équipement, services) sont déjà implantés, dont 5 enseignes nationales et une franchise.

Cette première phase du Grand Projet de Ville s'achèvera fin 2007.



### OPAH – Lyon 1<sup>er</sup>



La SERL est le partenaire privilégié du Grand Lyon et de la Ville de Lyon en matière d'intervention sur les quartiers anciens depuis 20 ans et est un membre actif dans la mise en œuvre des politiques de requalification de l'habitat.

Elle intervient depuis 2004, sur deux actions sur le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, pour la réhabilitation du parc de logements privé vétuste :

- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- le Périmètre de Restauration Immobilière (PRI), visant les immeubles les plus dégradés.



## SUPERSTRUCTURES – GRANDS PROJETS

### Musée des Confluences – Lyon 2<sup>ème</sup>



Le Musée des Confluences, situé sur le site du Confluent du Rhône et de la Saône, a été conçu par l'agence autrichienne Coop Himmelb(l)au. Le programme du bâtiment prévoit la création d'espaces d'animation pédagogique, des auditoriums et salles de conférences, de services de restauration et de vente, en plus des espaces d'accueil et de logistique, pour une surface utile totale d'environ 20 000 m<sup>2</sup>.

Musée des sciences et sociétés, il sera composé de 7 salles d'exposition de taille variable qui pourront offrir pendant des durées différentes des thèmes multiples associant société, techniques, sciences naturelles ou questions d'actualité.

L'objectif de fréquentation est de 500 000 visiteurs par an.

### BIOPARC – Lyon 8<sup>ème</sup>



Destiné à renforcer la Recherche et le Développement de produits de santé, BIOPARC LYON permettra l'accueil d'entreprises et d'unité de R&D et favorisera les collaborations cliniques et scientifiques entre les entreprises implantées et le pôle santé environnant.

Situé sur l'ancienne caserne militaire de la Buire, ce parc comprend :

- une pépinière d'entreprises de 2 100 m<sup>2</sup> (bâtiment réhabilité), qui abrite des start up spécialisées dans les biotechnologies et le cancérpôle Lyon Rhône-Alpes Auvergne

- un lotissement de 40 000 m<sup>2</sup> de bâtiments, composé d'un premier programme réalisé par Icade G3A (7 300 m<sup>2</sup> de bureaux et laboratoires associés et une résidence hôtelière de 4 500 m<sup>2</sup>) et d'un deuxième programme de 18 000 m<sup>2</sup> de bureaux et laboratoires, 10 000 m<sup>2</sup> de halles techniques et d'un pôle de vie et de services de 2 500 m<sup>2</sup>.

### Le siège de la Région Rhône-Alpes – Lyon 2<sup>ème</sup>

Le nouveau siège de la Région Rhône-Alpes s'installera au Confluent, dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Le programme porte sur la construction d'un bâtiment de 38 000 m<sup>2</sup> de bureaux, conçu par l'atelier **Portzamparc**.

Le projet comporte un atrium lumineux, qui descend en pente douce vers la salle de l'Assemblée. Les lieux de la vie démocratique seront mis en valeur et visibles depuis l'extérieur.

La phase d'avant-projet sommaire a débuté en novembre 2006. Le dépôt du permis de construire se fera à l'été 2007 pour un lancement des marchés de travaux fin septembre 2007. La livraison est attendue pour fin 2009.



### Le groupe scolaire Ravier – Lyon 7<sup>ème</sup>



Situé au cœur du quartier de Gerland sur la place Jean Jaurès, l'extension de l'école Ravier se distingue par une architecture novatrice.

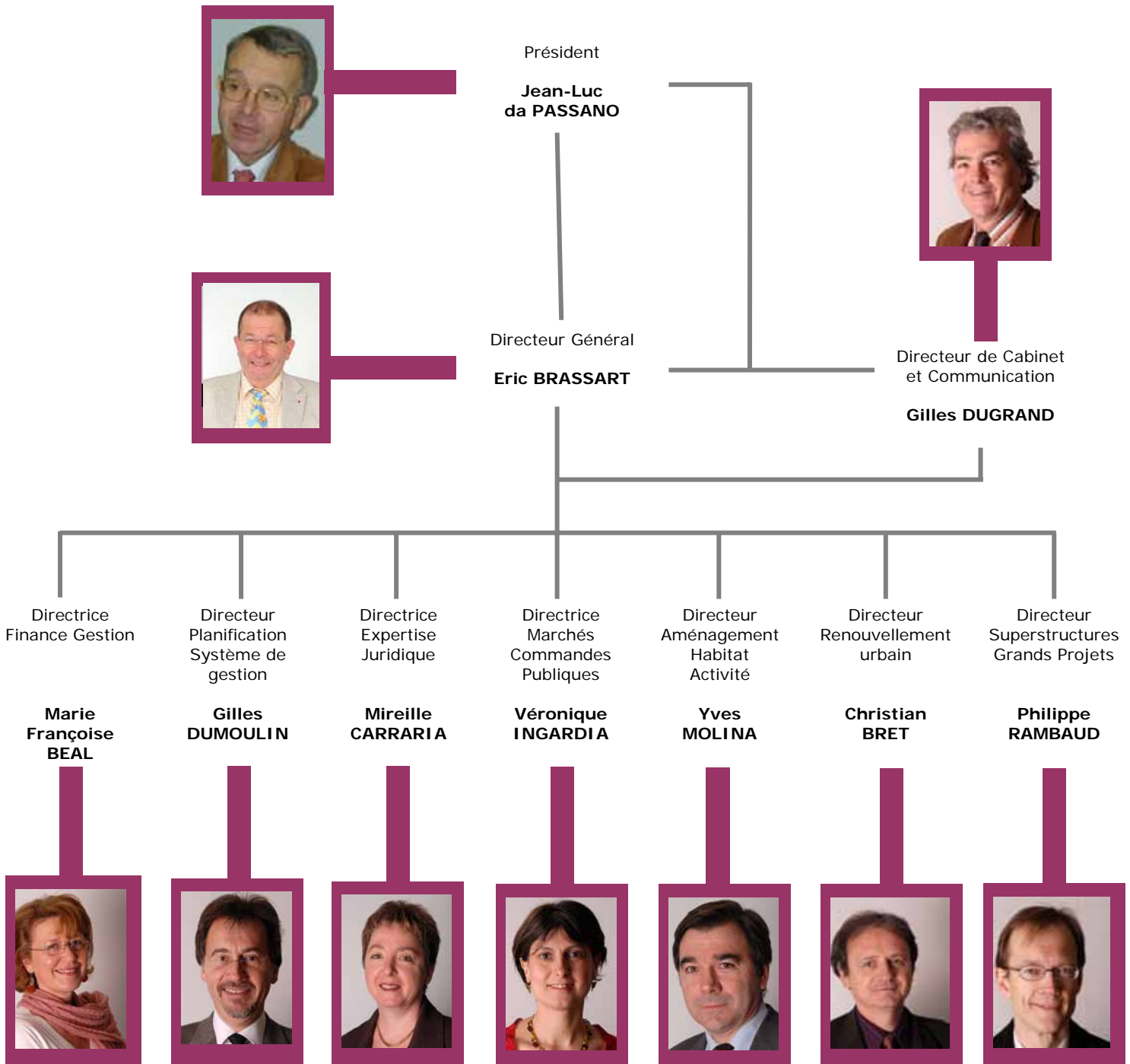
Il se caractérise par une démarche « Haute Qualité Environnementale » qui se traduit notamment par l'emploi d'une architecture à ossature bois.

L'extension de cette école permet d'accueillir de nouveaux élèves (groupe scolaire de 12 classes).

## PRÉSENTATION JURIDIQUE DE LA SERL

<b>Raison sociale</b>	<b>SERL - Société d'Équipement du Rhône et de Lyon</b>
<b>Forme juridique</b>	<b>Société Anonyme d'Économie Mixte Locale</b>
<b>Capital social</b>	<b>3 959 100 Euros</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Département du Rhône 25,001%</li> <li>• Communauté Urbaine de Lyon 25,00 %</li> <li>• Caisse de Dépôts et Consignations 17,69 %</li> <li>• Autres banques 22,80 %</li> <li>• Chambres consulaires 4,69 %</li> <li>• Constructeurs 4,62 %</li> <li>• Divers 0,20 %</li> </ul>
<b>Activités</b>	Aménagement urbain, urbanisme opérationnel, développement économique, restructuration/revitalisation des centres villes et centres de quartiers, développement rural, construction et réhabilitation d'équipements publics
<b>Principaux clients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté Urbaine de Lyon, Département du Rhône, Région Rhône Alpes, SYTRAL</li> <li>• Collectivités locales</li> <li>• Communautés de communes</li> <li>• Enseignement : Universités Lyon I et Lyon II, Ecole Nationale Vétérinaire.</li> <li>• Clients privés : ITECH, Clinique protestante.</li> </ul>
<b>Date de création</b>	<b>1957</b>
<b>Siège social</b>	4 Boulevard Eugène Deruelle - BP 3099 - 69398 Lyon cedex 03 Tél. 04.72.61.50.00 Fax. 04.72.61.50.09 Site Web : <a href="http://www.serl.fr">www.serl.fr</a>
<b>Equipe dirigeante</b>	<b>Président : Jean Luc DA PASSANO</b> <b>Directeur Général : Eric BRASSART</b>
<b>Conseil d'Administration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil Général du Rhône</li> <li>• Communauté Urbaine de Lyon</li> <li>• Caisse des Dépôts et Consignations</li> <li>• Caisse d'Épargne de Lyon</li> <li>• Société Lyonnaise de Banque</li> <li>• Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon</li> </ul>
<b>N° R.C.S.</b>	<b>Lyon 957 50 80 88</b> en date du 5 juin 1957
<b>N° SIRET/INSEE</b>	957 50 80 880 0011
<b>Code APE</b>	701 C
<b>N° URSSAF</b>	1321318

# ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION



## BRASSART Eric, Denis, Maurice



Né le 15 juin 1949 à Ivry sur Seine (94)

**Ingénieur Général des Ponts et Chaussées**

### *Etudes - Diplômes.*

- Etudes secondaires au Lycée Henri IV (Paris) : baccalauréats Mathématiques Élémentaires (1966) et Philosophie (1967)
- Ecole Polytechnique (1969 - 1972)
- Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (1973 - 1974)
- Institut d'Etudes Politiques de Paris / Service public (1973 - 1974)
- Certificats 3ème cycle Economie de l'Université Paris- Dauphine (mathématiques appliquées à la décision et la gestion, 1972)
- Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (1993) -session régionale-
- Cycle supérieur de Management de l'Equipement (1987)

### *Carrière professionnelle.*

#### **1974 - 1977**

- Chef de projets , puis Chef du Groupe des Méthodes et Techniques de Gestion de la Direction du Personnel et de l'organisation des Services du **Ministère de l'Equipement** ; puis chargé en sus (interim de 7 mois) de la Sous-Direction de la politique du personnel et de l'organisation des services.

#### **1978 - 1981**

- Chef du Service Grands Travaux de la **Direction Départementale de l'Equipement de l'Isère**.  
Réalisation de 3 premières techniques mondiales (ouvrages d'art).

#### **1981 - 1983**

- Directeur de l'**Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise**.  
Etude et lancement du tramway de Grenoble , expérimentation et préparation des propositions DUBEDOUT pour le développement social des quartiers .

## 1984 - 1985

- Directeur Général de la **Régie Départementale des VFD.**

Entreprise publique d'exploitation industrielle et commerciale des transports de voyageurs et de marchandises de l'Isère ; 600 chauffeurs ; climat social difficile ; absorption d'une entreprise privée concurrente du secteur international.

## 1986

- Conseiller du Président du **Conseil Général de la Drôme.**

Mission de programmation d'un centre universitaire technologique pilote à Valence.

## 1986 - 1988

- Directeur Adjoint à la **Direction Départementale de l'Équipement des Bouches-du-Rhône.**

## 1988

- Conseiller technique chargé des transports terrestres, au **Cabinet de Louis MERMAZ, Ministre des Transports**, puis chargé de mission au cabinet de M. Michel DELEBARRE, Ministre des Transports et de la Mer.

## 1988 - 1992

- **Directeur Départemental de l'Équipement de la Drôme**

DDE d'importance moyenne ; réalisation « à temps » des liaisons autoroutières en vue des Jeux olympiques d'Albertville.

## 1992 - 1998

- **Directeur Départemental de l'Équipement des Bouches du Rhône.**

2ème DDE de France par l'importance des budgets , effectifs... Contexte politique , social et institutionnel très délicat ; relance et pilotage des grandes opérations d'infrastructures de l'agglomération de Marseille ; ré-animation des actions de logement social et de développement urbain.

## 1998 - 2005

- **Directeur Général du Port Autonome de Marseille**

*Etablissement public industriel et commercial soumis à une concurrence internationale exigeante et confronté à une crise de confiance commerciale et sociale grave depuis 15 ans . Redressement reconnu internationalement à compter de 2001 :*

CA 98 : 144 M€ - CA 04 : 173 M€ ;

EBE 98 : 36 M€ - EBE 04 : 48 M€ ;

Resultat net 98 : - 0,6 M€ - RN 04 : +15 M€ .

Lancement et pilotage de nouveaux grands projets industriels et d'aménagement.

## 2006

- Directeur général adjoint des services au **Conseil régional Languedoc Roussillon.**

## Expérience Internationale professionnelle.

- **1972** : Service militaire à Trèves (Allemagne) ; direction d'une unité mixte civile et militaire (employés et ouvriers allemands et luxembourgeois).

- **1977 - 1979** : Superviseur pour le Ministère de la Coopération, en liaison avec la Banque Mondiale, de la mise en place d'une gestion industrielle et commerciale à l'Office National des Ports du Cameroun .

- **1977** : mission de trois semaines auprès du Ministère des Transports du Québec , échange d'expériences sur la rationalisation des choix budgétaires.

- **1991** : expertise et réponse au nom du Gouvernement Français à un appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale et de la République d' Haiti pour la restructuration de son administration de l'Équipement.

- **1997** : jumelage de la D.D.E. des Bouches-du-Rhône avec la Direction Régionale de Oujda du Ministère des travaux publics du Maroc .

- **1998 - 2005** : port de Marseille, importante activité internationale, institutionnelle (gouvernements, villes et régions, ONG ...), et commerciale (prestations courantes portuaires ; ingénierie de projets et conseil) particulièrement avec les places portuaires et chargeurs / armateurs en Asie, océan indien, Afrique côte Ouest, moyen orient, méditerranée, USA ; relations courantes avec les institutions financières internationales pour le montage de projets ; partenariats avec groupes privés.

## Activités dans les organisations professionnelles et syndicales.

- Fédération Nationale des agences d'urbanisme (FNAU) (1982 - 1983)  
Président de commissions nationales
- Union des Transports Publics (UTP) 1984-1985  
membre du Conseil d'Administration
- Association des Ingénieurs des Ponts et Chaussées (AIPC) :  
délégué régional Rhône-Alpes (1979 - 1985)  
membre du Bureau national (1983 - 1991)
- Union des ports autonomes et chambres de commerce (UPACCIM) 1999 - 2005 :  
Membre du comité national
- International association of ports and harbours (IAPH ; siège à Tokyo) :  
Membre du board international
- European sea ports association (ESPO ; siège à Bruxelles) :  
Délégué de la France
- Institut Méditerranéen des Transports Maritimes (IMTM) - Universités d'Aix-Marseille 2001 - 2005 :  
Vice-président

## Publications.

- Nombreux articles dans revues professionnelles et techniques : Génie Civil, urbanisme, transports, management.
- Un ouvrage d'enseignement : préparation aux épreuves de mathématiques des concours administratifs (Editions Hachette 1980).
- Préface d'un ouvrage de culture technique sur l'histoire du tramway en Dauphiné (1985).
- Trois ouvrages de culture technique :
  - Métropolisation et développement durable : la région urbaine de Marseille - 1996 - éditions de l'Aube
  - L2 La Rocade de Marseille - 1996 - éditions de l'Aube
  - Les ponts SCHULL à Marseille - 1997 - Editions C.A.U.E. 13
- Coordination et pilotage de trois ouvrages grand public sur l'histoire du Port de Marseille - éditions J. Lafitte
  - tome 1 : Les dockers
  - tome 2 : La réparation navale
  - tome 3 : Le transport maritime

## Décorations.

- . Officier de la Légion d'Honneur (France)
- . Officier de l'Ordre National du Mérite (France)
- . Officier de l'Ordre National du Lion (Sénégal)